

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 FEVRIER 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Jean Marc DURY - Marion GAIN - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

**Procurations** : Armand BRIGAUD à Valérie PILLOUX ; Hubert FENEON à J-Marc DURY

**Absents** : Vincent FENEON, Isabelle GILLES

**Secrétaire de séance** : Valérie PILLOUX

**Date de convocation** : 10 février 2017

**Date affichage** : 13 février 2017

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 13 janvier 2017, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

#### **Délibérations** :

##### **1/ Encaissement divers chèques :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une délibération a été prise le 8 décembre 2016 pour encaisser un chèque de l'association "dépôt de pains". Ce chèque a été posté le 21 décembre et n'est jamais arrivé à la trésorerie de Charolles. Un nouveau chèque a été fait en remplacement :

\* 1 045.16 euros pour l'association dépôt de pains (solde financier de l'association dépôt de pains de Saint Julien de Civry à sa dissolution en date du 25 novembre 2016 afin de rembourser une partie du coût net du salaire et cotisations sociales de Mme Laëtitia MAGNY supporté par la commune (son salaire brut + cotisations patronales - subvention perçue de Pôle Emploi pour ce contrat aidé) pour les mois juillet, août et septembre 2016.)

Le Maire explique avoir reçu un chèque de 9.25 euros pour le remboursement d'un solde d'indemnités journalières d'un agent en arrêt maladie.

Le conseil municipal donne son accord pour encaisser les 2 chèques par :  
13 voix pour.

##### **2/ Modification des statuts de la Communauté de Communes Le Grand Charolais :**

Le Maire, Didier ROUX, explique que le siège de la Communauté de communes Le Grand Charolais a été fixé à Paray-Le-Monial – 7 rue des Champs seigneur dans l'arrêté Inter préfectoral de fusion du 16 décembre 2016.

Il est proposé de déplacer le siège social à l'adresse suivante : 32 rue Desrichard - Paray-Le-Monial (71600), ce qui implique de modifier l'article 5 des statuts de la Communauté de communes.

Les communes membres de la Communauté de communes Le Grand Charolais disposent d'un délai de trois mois, à compter de la notification de la présente délibération pour se prononcer sur la modification envisagée.

13 voix pour

**3/ Désignation d'un représentant au sein de La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Le Grand Charolais :**

Une Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être créée entre la communauté de communes et ses communes membres, conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts.

Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine le nombre de membres. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant qu'il devra désigner.

Il appartient donc aux conseils municipaux de désigner leurs représentants parmi l'ensemble des conseillers municipaux, même si rien ne s'oppose à ce que ce représentant soit également conseiller communautaire.

La CLECT a pour mission principale de procéder à l'évaluation des charges transférées à la Communauté de communes.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner M Didier Roux, représentant titulaire et M Paul Sage, représentant suppléant pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées entre la Communauté de communes Le Grand Charolais et ses communes membres.

13 voix pour.

**4/ Demande de dotation de soutien à l'investissement pour la sécurité des écoles et des garderies :**

Didier ROUX, maire, rappelle que l'école publique, la cantine et les garderies sont regroupées sur un seul site accueillant une quarantaine d'élèves.

Afin d'éviter les intrusions dans l'enceinte de ce site et dans le cadre du plan du renforcement de la lutte contre le terrorisme, il est urgent de sécuriser ces lieux.

L'opération consistera :

A aménager le site avec la pose de portails avec digicode.

A améliorer la visibilité des entrées sur le site par les professeurs des écoles, les agents en charge des garderies.

L'opération se réalisera courant du 2ème semestre 2017, et, le coût prévisionnel global est évalué à 12 711 euros HT.

Le maire propose au conseil municipal de solliciter une dotation auprès de l'Etat dans le cadre du soutien à l'investissement pour la mise aux normes des équipements publics.

13 voix pour.

**Divers :**

**1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

L'état de paiement au 17 02 2017 des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

**2/ Accessibilité de la mairie :**

A l'arrière de la mairie, seront aménagées deux places de stationnement, dont une sera réservée aux personnes à mobilité réduite, leur permettant ainsi un accès par la porte au fond de la salle du conseil. Des plans légèrement modifiés sont présentés au conseil municipal.

**3/ Médiagora :**

L'inauguration aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 11H. Les invitations seront finalisées et imprimées la semaine prochaine. Un document d'information présentant le rôle et les projets de la Médiagora sera joint

à l'invitation. Tous les habitants de la commune et des communes limitrophes seront invités.  
J-Marie Jobard présente les maquettes de mobilier extérieur pour la cour du site multiservices.  
Des solutions sont recherchées pour trouver un lieu de stockage pour le matériel de la Médiagora (Tables, chaises et estrades).

#### **4/ Cabinet médical et paramédical :**

La demande d'un fonds de soutien à l'investissement local (FSIL 2017) a été déposée à la sous-préfecture le vendredi 3 février.

L'intégration du cabinet doit se faire dans le cadre de la SISA (Société interprofessionnelle de soins ambulatoires) de la maison de santé pluridisciplinaire de l'Arconce.

#### **5/ Cérémonie du 19 mars :**

La cérémonie aura lieu à 16h30 au monument aux morts le Dimanche 19 mars.

Un pot du souvenir sera servi à l'issue.

#### **6/ Contrat de ruralité :**

Paul SAGE s'est rendu à la cérémonie de signature du contrat de ruralité du Pays Charolais-Brionnais.

Il fait le compte rendu et explique que la commune pourrait prétendre à une aide dans le cadre du renforcement de l'accessibilité aux services et aux soins.

Un dossier a été demandé auprès au Pays Charolais-Brionnais.

#### **7/ Subventions aux associations :**

Après discussion sur les différentes demandes de subvention faites par les associations en 2016, l'enveloppe globale sera de l'ordre de 4000 euros.

Il est rappelé aux organismes qui sollicitent une subvention de la commune qu'ils doivent **impérativement** joindre le bilan financier de l'année antérieure, ainsi que leur budget prévisionnel.

#### **8/ Tours de garde des élections présidentielles :**

Les conseillers prennent connaissance de la liste pour les élections du 23 avril et 7 mai.

#### **9/ Carte Nationale d'Identité :**

A compter du 22 mars 2017, elles seront exclusivement recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil.

La commune a fait la demande en préfecture pour mettre en place un service d'aide à l'utilisateur dans le cadre de ses demandes de titres.

#### **10/ Zéro phytos :**

Depuis le 01Janvier 2017 la loi interdit le traitement des mauvaises herbes par produits phyto sanitaires par les collectivités publiques. Un groupe de réflexion avec : J-Marc Dury, JM Jobard, Valérie Lacroix, Serge Bertillot, Didier Roux, André Trémeaud et Valérie Pilloux se réunira avec l'employé communal pour faire un diagnostic et envisager les nouvelles méthodes de traitements le Samedi 25 Mars à 10H.

#### **Questions diverses :**

##### **1/ Curage des fossés :**

Des devis ont été demandés pour nettoyer les fossés : soit sous-traiter le curage des fossés ou acheter une rigoleuse. Le choix s'oriente vers l'achat de la machine.

##### **2/ Croix Rouge Française :**

Une campagne de sensibilisation auprès du grand public aura lieu entre le 20 février 2017 et le 18 mars 2017 (3 jours maximum sur cette période). Cette campagne a pour but de trouver de nouveaux soutiens mais ne fera pas l'objet de quête en espèces ou en chèques.

**3/ Projet Amis du vélo :**

L'Association des Amis du vélo Charolais-Brionnais envisage de fêter le 40<sup>ème</sup> anniversaire du 2<sup>ème</sup> tour de France remporté par Bernard Thévenet.

**4/ Cuve église :**

Il faut prévoir de la remplir sur le budget 2017. 1000 litres sont nécessaires tous les 2 ans.

**5/ Départ d'un locataire :**

La commune prend acte du départ d'un locataire effectif au 28.02.2017 et décide de mettre une annexe pour le louer à nouveau. Par ailleurs elle va prendre en charge le règlement de la réparation du compteur d'eau qui avait gelé au mois de Janvier.

**6/ Défibrilateur :**

Il va être déplacé dans la cour du site multiservices. Une formation sera organisée avec les pompiers prochainement.

**7/ Point sur les Temps d'Activités Périscolaires :**

Marion Gain présente les activités programmées et fait le point des travaux, du tri et des réparations à effectuer. Une formation aux premiers secours sera proposée au personnel de la garderie.

**8/ Plantations et corvées nettoyage**

Tous les habitants sont les bienvenus pour une journée mise en place des fleurs, nettoyage et démoussage dans le bourg et sur le site de l'école (terrain de pétanque, terrain de tennis) : **le samedi 20 Mai à 8H30.**

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :  
Vendredi 31 mars 2017 à 20h00**